



CONSEIL MUNICIPAL DU 06 OCTOBRE 2026 EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le six octobre à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune, composé de dix-neuf membres en exercice et dûment convoqué le trente septembre deux mille vingt-six, s'est réuni, à la mairie, sous la présidence de Yves Normand, Maire.

Conseillers présents Yves NORMAND, Christian TRAVERT, Sophie LECANUET Pierre FEYFANT, Marie-Christine KORNILOFF, Pascale DE SALINS, Karina LE GOFF, Olivier GOUBAULT, François JEANMAIRE, Jean Claude RIOU, Morgane LE ROL, Chantal DE KERVILER, Guillaume ARTHUS, Michèle AUBRY, Pierre LE BORGNE, Nathalie LAUREAU, Benoit MASSIET DU BIEST.

Pouvoirs Philippe NOURISSAT à Morgane LE ROL

Conseillers non représentés Noémie GUFFLET

72 – Adoption du règlement intérieur du Conseil municipal

Monsieur le Maire expose

Dans les communes de 1 000 habitants et plus, le conseil municipal doit établir son règlement intérieur dans les six mois qui suivent son installation.

Monsieur le Maire propose au Conseil d'adopter son règlement intérieur tel que présenté en séance et joint à la note de synthèse des projets de délibération.

Vu l'article L2121-8 du Code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L. 2121-7 à L. 2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales relatifs au fonctionnement du Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

ADOpte le règlement intérieur annexé aux présentes,

PREND NOTE que ce règlement peut être modifié dans les mêmes conditions qu'il a été établi.

Scrutin :

Pour : Yves NORMAND, Christian TRAVERT, Sophie LECANUET Pierre FEYFANT, Marie-Christine KORNILOFF, Pascale DE SALINS, Karina LE GOFF, Olivier GOUBAULT, François JEANMAIRE, Jean Claude RIOU, Morgane LE ROL, Chantal DE KERVILER, Guillaume ARTHUS, Philippe NOURISSAT,
14 voix

Contre : Michèle AUBRY, Pierre LE BORGNE, Nathalie LAUREAU, Benoit MASSIET DU BIEST
4 voix

Abstention : /
0 voix

LA DELIBERATION EST

☒ ADOPTÉE

☐ REJETÉE

☐ AJOURNÉE

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Suivent les signatures

- POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME -
Le 06/10/2026

Le secrétaire de séance,
François JEANMAIRE

Le Maire,
Yves NORMAND